



## Déclaration Liminaire – CT du 17 juin 2019

Monsieur le Président,

Vous nous demandez à travers cette instance de nous prononcer sur deux points concernant la DNUM et le SMA. Vous nous demandez de voter sur deux sujets sur lesquelles, les organisations syndicales ont peu été associées. Votre conception du dialogue social est proche du monologue quand il s'agit de grandes réformes comme celle-ci.

Les seuls moments où la DNUM et le SAILMI ont été présentés, fut les 15 mars et 11 juin. à aucun moment nous n'avons été associés à des groupes de travail sur ces deux chantiers. Nous avons compris également que seules les organisations présentes au Comité Techniques Ministériels ont été consultées en bilatérales. Quid de celles du Comité technique d'administration centrale?

Encore une fois votre conception du dialogue sociale est très obtus et ne privilégie pas le même niveau d'information pour tous.

La modification des textes entourant ces 2 organisations encadrera la future organisation du Ministère en terme d'informatique, d'achat et de logistique. Nous ne sommes pas dupes: valider ces projets, c'est valider un blanc-seing sur deux réorganisations rapidement travaillées au regard du temps imparti. Ce qui n'a jamais été dans nos habitudes.

A notre sens, il manque d'information aux représentants du personnels comme aux agents, s'inscrire dans un processus de modifications des métiers n'est pas aisé à concevoir.

Ce changement s'opère dans un contexte de transformation de la fonction publique avec des garanties pour les agents qui n'existeront plus.

Comment pensez vous que les agents du Ministère de l'Intérieur doivent l'entendre, quand ces derniers entendent économies sur les budgets, réductions des ETP ?

S'inscrire dans un processus de changement c'est aussi faire appel aux outils du dialogue social comme le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (**CHSCT**). Il nous semble opportun de mesurer l'impact en terme de santé et sécurité au travail lorsque des réorganisations ont lieu notamment pour permettre d'avancer des propositions en matière de prévention.

C'est pourquoi la CGT Intérieur - administration centrale, vous demande aujourd'hui de bien vouloir saisir le CHSCT avant de vouloir réorganiser le MI dans les matières que nous traitons. Notre Comité technique doit se prononcer avec toutes les données y compris celle provenant de spécialiste en santé et sécurité au travail.

Vous nous proposer de travailler tous ensemble tout statut confondu fonctionnaires comme contractuels avec des impacts probable sur la santé mentale des agents. Un tel regroupement n'a jamais été harmonieux et les ententes à trouver ne sont pas instantanées.

C'est pourquoi sur la DNUM notamment, la CGT Intérieur vous propose de travailler sur la création d'une filière du numérique avec un statut et des grilles de salaires innovantes et réévalués pour ne pas perdre des salariés qui souhaiteraient rejoindre cette grande Direction. Il faut que le MI recrute forme et emploie ces propres agents du numérique.

Il est important pour le service public d'investir dans l'avenir avec une vraie filière du numérique permettant d'internaliser tous les processus d'un projet, la vraie innovation doit être dans le progrès social !

C'est pourquoi nous invitons les autres organisations syndicales à voter contre ces projets dans toutes les instances représentatives du personnel !

La CGT intérieur administration centrale vous remercie pour votre écoute et demande l'annexion de cette déclaration au Procès-verbal de ce Comité Technique.